

Au Conseil général de Prévonnaloup

Rapport de la commission

Chargée de l'étude du préavis N° 03-2024
relatif à

Demande d'un crédit de CHF 22'000.- pour le remplacement des fenêtres de la face arrière du collège

Commission composée de :

Madame : Isabelle Christinet

Messieurs : Quentin Estoppey
Daniel Michel

Monsieur le Président,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La commission s'est réunie le mercredi 5 juin dernier afin de s'acquitter de son mandat.

Madame Anita PACCAUD, municipale responsable, était présente lors de cette séance.

Dans le contexte actuel, il est important de tout faire pour économiser l'énergie, le remplacement des 10 fenêtres de la face arrière du collège est donc tout à fait judicieux. Toutefois, la commission aurait souhaité que les 5 fenêtres de la face côté route soient également changées en même temps.

De plus, la commission aurait préféré que ces nouvelles fenêtres ne soient pas blanches.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la majorité de la commission vous invite à suivre les conclusions du préavis municipal n° 03-2024 et vous demande de décider, à ce point de l'ordre du jour :

- 1. d'autoriser la Municipalité à procéder au remplacement des fenêtres de la face arrière du collège (10 fenêtres).**
- 2. d'octroyer un crédit de maximum CHF 22'000.00 TTC.**
- 3. d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux au moyen des liquidités courantes et à amortir cet investissement d'un montant total de CHF 22'000.- par un prélèvement sur le fond pour investissements futurs (9282.1) dont le solde actuel est de CHF 315'666.75.**

Deux membres de la Commission :



Quentin ESTOPPEY



Daniel MICHEL

Prévonnaloup, le 9 juin 2024